

Les ravages de la « ruée vers le vent » au Brésil

Le développement de l'éolien est à l'origine d'une série de dommages environnementaux et sociaux, impliquant des groupes français

REPORTAGE

RIO GRANDE DO NORTE -
envoyée spéciale

Appuyé sur le rebord de la fenêtre de sa modeste maison en béton jaune pâle, Paulo Roberto contemple ses cultures de maïs et de manioc. En ce début d'été austral, des touffes éparses semblent enfin émerger de la terre ocre et aride du Nordeste brésilien. « C'est la plus belle chose du monde », s'émeut le paysan de 73 ans, maigre et marqué par une longue vie de labeur sous le soleil.

L'agriculteur espérait finir ses jours tranquillement à cultiver sa parcelle située à Parazinho, petite commune rurale de l'État du Rio Grande do Norte (5 200 habitants), bercée par les vents venus de l'Atlantique. Mais le calme tropical s'est brutalement rompu en 2015, à la suite de l'installation par l'entreprise brésilienne Energisa d'un parc éolien dans une ferme voisine. Quinze mâts aérogénérateurs de 100 mètres dotés de pales de 49 mètres encerclent désormais les trente petites maisons du bourg où habite Paulo Roberto.

L'un d'eux est situé à seulement 150 mètres de la sienna. Un vrombissement sourd, comme un énorme ventilateur, émane de la rotation de l'engin. « Ça me rend fou ! », s'afflige le paysan, qui a perdu le sommeil et n'entend même plus ses visiteurs frapper à la porte. Parfois, lorsque les vents se calment ou soufflent trop fort, l'éolienne s'arrête de fonctionner avec un bruit d'explosion : « Je saute à chaque fois ! »

Au Brésil, champion des énergies vertes, où 83 % de la production électrique est issue du renouvelable, l'éolien est en plein boom. Résultat d'une politique volontariste menée depuis 2009, 1 016 parcs y sont installés, représentant 14 % de la production électrique du pays, derrière l'hydraulique (52 %) mais devant le gaz naturel (9 %) et le solaire (6 %), selon l'Agence nationale de l'énergie électrique. Le Brésil occupe la sixième place mondiale en matière de production d'électricité éolienne.

En dix ans, la puissance installée a été multipliée par douze, passant de 2,5 à 30 gigawatts entre 2012 et 2023. Mais l'expansion de l'éolien ne s'est pas faite sans incidents. Une enquête menée par *Le Monde*, en partenariat avec le média brésilien *Reporter Brasil*, révèle que, faute de réglementation adaptée, ce développement rapide de l'éolien est à l'origine d'une série de dommages environnementaux et sociaux, en particulier dans l'État du Rio Grande do Norte, impliquant notamment plusieurs groupes français du secteur.

Situé à la pointe extrême du Nordeste et battu par les alizés, le petit État du Rio Grande do Norte concentre la moitié des parcs du pays. A Parazinho, la « ruée vers le

vent » a bouleversé le paysage. Les éoliennes bordent les routes à perte de vue et écrasent de leur masse les minuscules maisons : si, en France, la loi impose une distance minimale de 500 mètres entre les éoliennes et les habitations, aucune règle n'existe au Brésil.

« Les éoliennes nous mettent en danger ! », s'indigne Maciel Lima de Nascimento. Vêtu d'un t-shirt taché d'essence, ce mécanicien robuste de 36 ans habite en face de chez Paulo Roberto. Son visage se durcit à l'évocation du 7 janvier 2018. Ce dimanche-là, « une sorte de pluie brumeuse » est brutalement tombée sur les voitures garées devant sa porte. « Quand nous sommes sortis dans le jardin, nous avons vu que ce n'était pas de l'eau, mais de l'huile mécanique. »

La substance émanait de la nacelle de l'éolienne, remplie de lubrifiant, qui venait de subir « une faille électromécanique », selon un courriel adressé au *Monde* par l'entreprise Elera, qui a acquis le parc éolien en 2015 et appartient à la société canadienne Brookfield. Portés par le vent, « 60 litres » de cette substance dérivée du pétrole ont arrosé onze toitures du bourg, contaminant les jardins et les citernes, se remémore Maciel Lima de Nascimento.

Nombre grandissant de plaintes

L'entreprise Elera assure qu'après cet incident elle a « nettoyé la zone », remplacé « l'eau des citernes » et « les toitures éclaboussées ». Mais pas celle de Maciel, qui venait tout juste de couvrir son toit de plâtre afin d'isoler sa maison du bruit des éoliennes et permettre à sa femme, qui ne dormait plus depuis des mois, de trouver un peu de repos. Épuisé, il n'a pas eu le courage de recommencer.

« Les parcs éoliens s'installent là où les vents offrent les meilleurs rendements, négligeant les effets négatifs sur les populations », déplore Marjorie Madruga, procureure de l'État du Rio Grande do Norte, qui dit recevoir un nombre grandissant de plaintes visant les entreprises du secteur. Afin d'attirer les investissements des multinationales, les autorités locales « délivrent quasi automatiquement des licences environnementales », sans exiger d'étude d'impact approfondie en vertu d'une procédure simplifiée, constate-t-elle.

Profitant de l'absence de réglementation sur le vent, les entreprises négocient la location des terrains pour leurs parcs éoliens directement avec les petits agriculteurs. Mais, dans une région où 12 % de la population est analphabète, « la relation très inégale entre les multinationales et les paysans conduit à de nombreux abus », note Mariana Traldi, professeure de géographie à l'Institut fédéral de Sao Paulo.

Dans le cadre de sa thèse de doctorat, elle a étudié 19 contrats passés entre des entreprises du secteur éolien et des petits propriétaires terriens du Nordeste. « Les paiements sont le plus souvent dérisoires, de l'ordre de 200 euros mensuels [37 euros], pour des baux d'une durée très longue, allant jusqu'à cinquante années, note la chercheuse. Plusieurs clauses des contrats empêchent parfois les agriculteurs de cultiver leur terre. »

Antonio Nunes, un paysan de 52 ans qui habite dans un bourg à



Ricardo Lins, agriculteur, dans son verger, à Vila Ceara (Brésil), le 18 décembre 2023. PHOTOS FRANCISCO PRONER/NU POUR LE MONDE

la frontière de Parazinho, se remémore le jour où, dix ans plus tôt, il a autorisé l'entreprise Asa Branca, propriété du groupe britannique ContourGlobal, à installer une ligne de transmission électrique de 199 mètres de long sur sa parcelle de 25 hectares. Plusieurs personnes inconnues sont arrivées, accompagnées du président de l'association de sa communauté, munies d'un document. « Elles m'ont dit que, si je ne le signais pas, elles me mèneraient en justice et que je perdrais ma terre », jure-t-il.

Pour quelle compensation financière? Antonio Nunes semble confus, car il ne connaît pas la réponse : le paysan, qui a interrompu sa scolarité à 11 ans, n'a jamais lu le contrat. Son épouse, Rita de Cassia, 42 ans, se met à éplucher un tas de documents poussiéreux en quête de l'accord signé avec Asa Branca. Après quelques efforts, elle parvient à le trouver. Le document mentionne une somme de 429,32 reais pour le déboisement de 2795 mètres carrés de terrain.

Le montant lui paraît dérisoire au regard du préjudice causé. « J'ai peur qu'il s'électrocute lorsqu'il part au champ », s'inquiète Rita de Cassia. Les pylônes électriques attirent la foudre. Or, Antonio, courbé par des douleurs de dos, préfère labourer sa terre par temps de pluie car celle-ci « devient plus malléable » et plus facile à travailler. Dans un courriel adressé au *Monde*, Asa Branca assure que la ligne en question « a été conçue et construite dans le respect des normes brésiliennes et internationales ».

Selon les données collectées par *Reporter Brasil*, les entreprises du secteur éolien ont obtenu la location de 1915 propriétés rurales dans le Rio Grande do Norte, soit une superficie de 262 000 hectares : l'équivalent du département du Rhône. Dans la région, les multinationales ont hérité du surnom de « latifundiaires du vent », référence aux gigantesques exploitations agricoles détenues par une poignée de propriétaires.

Parmi les « latifundiaires » locaux, se trouvent plusieurs groupes français : Voltalia, Qair, Total Eren et Engie, qui contrôlent 15 % de la production d'énergie éolienne du Rio Grande do Norte. Voltalia, pionnier du secteur au Brésil, affirme avoir construit dans la région « le plus grand cluster éolien et solaire du monde ». Vaste de 40 000 hectares, celui-ci se situe dans la ville de Serra do Mel, à 200 kilomètres de Parazinho.

Située au bout de chemins de terre cabossés, cette commune de 13 000 habitants s'est spécialisée dans la production de noix de cajou, issues de l'arbre anacardier. Quand Voltalia est arrivé, il « a apporté de l'emploi, des projets sociaux, une source de revenu sta-



Le parc éolien de Voltalia, à Serra do Mel (Brésil), le 15 décembre 2023.

ble », se souvient Josivan Bibiano de Azevedo, 50 ans, le maire de Serra do Mel depuis 2017. La culture de la noix de cajou est capricieuse : des pluies trop précoces, et toute la récolte est compromise.

Mais, neuf ans après l'entrée en opération du premier parc, les « emplois sont partis », déplore l'édile. Il n'y en a eu que le temps du chantier. Contrairement au pétrole ou au gaz, les entreprises du secteur éolien ne sont pas légalement tenues de verser des royalties aux collectivités locales. Résultat : à Serra do Mel, la plupart des rues ne sont toujours pas asphaltées et les habitants boivent encore l'eau de citernes.

Un avocat « imposé »

Surtout, la rémunération des paysans « fluctue », déplore le maire. « Ma rémunération a baissé sans explication ! », s'alarme notamment Ricardo Lins, 47 ans. Comme la plupart de ses voisins, ce producteur de noix de cajou à la peau hâlée a loué, en 2015, sa parcelle de 20 hectares pour cinquante ans au parc Ventos de Vila Ceara de Voltalia, en échange du versement par l'entreprise française de 1,55 % des revenus issus de la production électrique sur le site. Mais, alors qu'il recevait 2 000 reais mensuels en 2018, il assure ne « plus percevoir que 900 reais depuis 2022 ».

Voilà des mois que Ricardo Lins demande des explications à l'avocat qui représente la plupart des petits agriculteurs de Serra do Mel face à Voltalia, Adriano Matos. En vain. « Il ne fait absolument rien ! », déplore le cultivateur de noix de cajou. Et pour cause, selon lui, « l'avocat a été imposé » par le groupe français. Dans l'emballage de la signature du contrat, ce

« Les paiements sont le plus souvent dérisoires, pour des baux d'une durée très longue »

MARIANA TRALDI
professeure de géographie à
l'Institut fédéral de Sao Paulo

dernier n'a pas remarqué qu'une clause interdit noir sur blanc de mettre fin à ses services.

Si l'avocat décide, le contrat oblige les propriétaires des terrains à continuer de verser à ses héritiers sa rémunération, qui correspond à 7,5 % du loyer payé par Voltalia. Interrogé, Adriano Matos dément avoir été imposé par Voltalia et dit ne pas pouvoir commenter les clauses du contrat remises en question pour des raisons de confidentialité. Le groupe français dément également avoir imposé contractuellement les services de M. Matos, bien que la clause sur la rémunération de ses héritiers figure dans plusieurs documents consultés par *Le Monde*.

Cernant la baisse des revenus des paysans, elle serait liée, selon Voltalia, « à la production du parc éolien, des coupures qui se sont produites récemment en raison des organismes de réglementation ou même des raisons climatiques ».

De son côté, Elbia Gannoum, présidente de l'Association brésilienne d'énergie éolienne, qui représente les entreprises du secteur, reconnaît l'existence de « problèmes », notamment liés

« aux relations contractuelles » des entreprises avec les petits propriétaires et « le bruit provoqué par les aérogénérateurs ». « Nous sommes en train de travailler avec les entreprises du secteur pour les résoudre. »

Pour le pouvoir brésilien, cependant, les résistances au niveau local ne sauraient ralentir le développement industriel du Rio Grande do Norte, qui constitue un bastion de la gauche (dirigé par Fatima Bezerra, gouverneure issue du Parti des travailleurs) et où près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. La « ruée vers le vent » sert un projet plus global. Le 2 décembre 2023, lors de la COP28 à Dubai, le président Luiz Inacio Lula da Silva s'est engagé à tripler la production d'énergies renouvelables d'ici à 2030. « Dans dix ans, le Brésil sera appelé l'Arabie saoudite de l'énergie verte », se réjouissait-il, lors d'une visite à Riyad, le 29 novembre.

Le pays s'appête en effet à produire de l'hydrogène vert à partir de l'électricité issue des énergies renouvelables, qu'il compte exporter. Autant de vents favorables pour le secteur et en particulier les entreprises françaises, qui misent sur la visite d'Emmanuel Macron à Brasília, fin mars, pour faire avancer leurs projets.

A Serra do Mel, cependant, les « moulins à vent » ne sont déjà plus les bienvenus. « Il n'y aura pas de nouvelles éoliennes ici ! », tranche José Fascinaldo, un cultivateur de noix de cajou, habitant à 300 mètres des mâts de Voltalia. Lui refuse de louer son terrain au groupe français. « Four rien au monde je ne céderai ma terre », assure-t-il, les sourcils froncés. ■

ANNE-DOMINIQUE CORREA

Aucune règle n'existe au Brésil sur la distance minimale entre les éoliennes et les habitations